



INFORMATION MUNICIPALE  
DE LA VILLE DE MONTATAIRE

# Vivre!

LE MAGAZINE D'UN STYLE DE VILLE - N° 7 - OCTOBRE 97

## Pour les scolaires



**Montataire**

**C'est fort !**





1962 - 1997  
35<sup>ème</sup>  
ANNIVERSAIRE  
du JUMELAGE



## MONTATAIRE - FINSTERWALDE



35 ans  
d'Amitié et d'Échanges

35 ans  
de liens pour la Paix  
et la coopération mutuelle





E

## Madame, Mademoiselle, Monsieur,

nfance, jeunesse, deux mots qui battent dans le cœur de chaque parent, de chaque éducateur. Deux mots qui interpellent notre société et son avenir. Après cette rentrée scolaire, les angoisses n'ont pas disparu, mais quelle satisfaction de voir nos enfants heureux à chaque fois que gagne l'action de tous ceux qui les aident à grandir.

Il faut rendre hommage aux enseignants, aux personnels d'éducation et de santé et à tous ceux qui se consacrent à l'épanouissement des jeunes.

Nous nous efforçons avec la municipalité de mener ce combat qui peut se traduire en victoires lorsque des enfants qui traversent les souffrances de cette société injuste retrouvent le sourire, la joie de vivre, le goût de la découverte, de la connaissance.

Au côté de l'Education nationale, la ville et ses services se mobilisent pour faire grandir dans le cœur de nos enfants les sentiments de solidarité et de fraternité. Cela se traduit par des mesures municipales de justice sociale et des réalisations dont les Montatairiens peuvent être fiers : la construction de l'école Maurice Bambier, les travaux dans toutes les écoles, les aides aux familles, les classes de découverte.

Nous devons donner l'exemple à la jeunesse de l'effort et du partage, de l'esprit de responsabilité. Cet effort doit aussi s'accompagner de fermeté envers les jeunes qui en perdant les repères essentiels de la vie en société se rendent responsables d'actes inadmissibles et la municipalité appliquera les mesures qu'elle a décidées à leur encontre.

La jeunesse nous appelle à l'aider, pour gagner sa citoyenneté, répondre à sa soif d'idéal. Nos exigences à son égard seront d'autant mieux comprises que nous serons être exigeants envers nous-mêmes. La municipalité ne fera jamais trop pour nos enfants, même si elle ne peut pas tout faire.

Elle s'engage pour les emplois jeunes, avec la volonté de réussir. Chacun peut se dire «que puis-je faire pour aider à cette réussite ?» Je souhaite de tout cœur que nous y travaillions tous ensemble. Et je sais qu'ici à Montataire cela peut être fort quand on s'y met, tous ensemble !

**Votre Maire**  
**Jean-Pierre Bosino**



# Oui, c'est fort !

*Ici, la misère, le chômage, les difficultés rongent la vie d'un grand nombre de foyers. La vie est dure quand depuis des années une politique taillée sur mesure pour les privilégiés a fait tant de mal. Ce n'est pas une raison pour se laisser abattre. A Montataire quand il le faut, on sait relever les manches. C'est une tradition. Une de celles qui remontent à l'époque des grandes jacqueries où la solidarité paysanne faisait la fierté populaire.*

*A Montataire, la citoyenneté c'est un effort quotidien de réappropriation par les gens de leur patrimoine. Celui de la richesse du cœur, des combats ouvriers comme celui pour la modernité avec des actions ouvertes sur les nouvelles technologies et l'engagement de militants et d'élus pour faire avancer la justice sociale.*

*Ce qui se fait à Montataire est un exemple modeste mais ô combien éclairant de ce que la Nation toute entière pourrait et devrait développer pour l'enfance.*

*Oui, dans cette ville, les souffrances sont vives et peuvent se transformer en plaies ouvertes à la violence, à la drogue, à la solitude. Mais l'humanisme profond et pluriel qui anime le*

*tissu associatif, syndical et politique de Montataire fait grandir l'exigence d'actes solidaires et des espoirs communs en particulier pour les droits de l'enfance et de la jeunesse.*

*La politique municipale illustre cette réalité d'un attachement constant au bien être de nos enfants.*

*Si la citoyenneté ne s'arrête pas rue Lénine ni à celle du 19 Mars, elle y prend racine.*

*Elle est une conquête permanente par laquelle chaque personne devient davantage une personne pour autrui, y compris et surtout à l'égard de ceux qui prennent les décisions dans les entreprises, au parlement, au gouvernement.*

*Elle est cette conquête permanente de dignité active qui éveille l'intelligence et l'initiative.*

*Conquête pour partager les savoirs et les pouvoirs à tous les niveaux ici à Montataire, là dans le pays.*

*Les exemples qui suivent illustrent des actions de la municipalité pour les jeunes scolarisés. Rien n'est jamais parfait. Mais dans cette Picardie qui n'est pas la mieux placée en France pour la formation, l'effort de notre ville est à souligner.*

*A l'époque de grandes mutations dans le monde et dans notre société, Montataire par ses actes entend avoir une longueur d'avance sur l'avenir. Oui, ici chacun peut dire avec fierté, grâce à son action dans la vie associative et municipale, «Montataire, pour les scolaires, c'est fort !».*





## SERVICE SCOLAIRE

Scolaire

Mairie Annexe 104, rue Jean Jaurès - 03.44.25.57.07  
Heures d'ouverture :  
Lundi au vendredi :  
8 h 45 à 12 h 15  
13 h 30 à 17 h. Fermé le samedi

## POUR NOS TOUT-PETITS

- Accueil possible des enfants de moins de 3 ans en école maternelle
- Restauration scolaire dès l'âge de 4 ans
- Accueil péri-scolaire aux écoles Wallon et Joliot Curie
- A Noël, chaque petit reçoit un jouet offert par la Ville.

## POUR LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE

- A Noël, chaque élève reçoit un livre offert par la Ville
- Chaque enfant quittant le CM2 reçoit un dictionnaire de qualité
- Chaque enfant de CM2 peut partir en classe de neige

## POUR LES LYCÉENS

- Chaque lycéen habitant Montataire bénéficie du prêt gratuit de livres pendant sa scolarité, qu'il suive les sections de 2<sup>e</sup> à la Terminale, de CAP, BEP et y compris BTS.

## POUR LES ETUDIANTS

- Chaque étudiant peut bénéficier d'une bourse universitaire d'un montant allant de 600 F. à 1400 F. selon le barème de ressources de la famille.
- Les jeunes de plus de 18 ans peuvent bénéficier d'une bourse d'aide d'un montant de 500 F. en présentant leur projet.

## TRANSPORTS

Ils sont gratuits et organisés pour les enfants de maternelle et de primaire des quartiers éloignés des écoles du périmètre.

- Joliot Curie / Fonds de Nogent
- Casanova / Résidence Hélène
- Martinets / Joliot Curie/ Jean Jaurès
- Martinets / Jean Macé

gratuits également pour les collégiens

- Collège Anatole France/ rue Louis Blanc
- Collège Anatole France / Magenta

La carte de transport du STAC pour ceux qui habitent loin du lycée A. Malraux (périmètre déterminé par le Conseil Municipal) et ceux qui fréquentent un autre lycée, leur est remboursée sur présentation de justificatif.





**Inscription** pour les restaurants scolaires, le centre de loisirs et les ateliers municipaux, soit directement au service scolaire (annexe rue Jean Jaurès) ou au C.M.I. (annexe rue Anatole France)

**Se munir :**  
d'une quittance de loyer,  
de l'avis d'imposition ou de non imposition 1996,  
d'un justificatif des prestations CAF  
du carnet de santé



Pour bénéficier de la gratuité de livres scolaires (CAP, BEP, Seconde, 1<sup>re</sup>, Terminale, BTS)

**Se munir impérativement**  
d'une photocopie d'un justificatif de domicile récent,  
de la liste des livres  
d'une fiche familiale d'Etat Civil ou du livret de Famille

**Date limite de dépôt le 15/12/97**



Pour la Bourse aux étudiants et universitaires (les BTS, les étudiants ont le choix de la bourse ou du prêt de livres)

**Se munir :**  
d'un certificat de scolarité ou carte d'étudiant ou attestation d'inscription  
d'un justificatif de domicile récent  
d'un relevé d'identité bancaire ou postal  
de l'avis d'imposition ou de non imposition 1996 des parents et de l'étudiant,  
d'une fiche familiale d'Etat Civil

**Date limite de dépôt le 15/12/97**

La Municipalité rembourse la carte de transport du STAC aux universitaires et aux lycéens (sous certaines conditions) habitant Montataire, par virement direct sur le compte.

**Se munir :**  
de la carte de transport  
d'un relevé d'identité bancaire ou postal

Pour toutes informations, s'adresser au :

**SERVICE SCOLAIRE**

Mairie Annexe - 104, rue Jean Jaurès

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8 h 45 à 12 h 15 - 13 h 30 à 17 h.  
Fermé le samedi



# FOOTBALL : Un nouvel élan à Montataire

Entretien avec Mme Deschamps

**Vivre :** Depuis quelques mois on parle beaucoup du football à Montataire. Une nouvelle équipe s'est mise en place. Mme Deschamps, quelle est votre appréciation.?

Mme Deschamps : Montataire a la particularité d'être une ville sportive, avec plus de 2500 licenciés sportifs et des installations dignes d'une ville de 20 000 habitants.

Le football est un des sports qui coûte le plus cher à la collectivité. Outre le gardiennage, l'entretien d'un seul terrain nécessite une personne à temps plein et des investissements importants qui représentent plus de 220.000 Frs par an, à multiplier par 3 pour 3 terrains plus les heures de gardiennage....

Cette politique de soutien aux clubs sportifs est une priorité pour les élus de Montataire, elle entre dans le cadre plus général de la prévention de la délinquance.

**Que s'est-il passé avec le Standard ?**

Faire vivre une association sportive n'est pas facile, elle doit s'appuyer sur de nombreux bénévoles.

Ceux-ci et notre Municipalité ont vu leurs efforts anéantis par des adultes dirigeants qui ont confondu l'argent de l'association et le leur propre.

Le Standard de Montataire a été soutenu par la Municipalité pendant de nombreuses années et il a su porter loin les couleurs de notre ville.

Malheureusement des difficultés financières sont apparues.

Nous avons cherché à en connaître les raisons. Nous pouvons dire maintenant que les comptes qui nous étaient présentés, étaient falsifiés.

A partir des éléments en leur possession, certains dirigeants du club ont déposé une plainte contre x auprès du Procureur de la République en même temps que la demande de redressement judiciaire au mois de décembre 1996.

Le dépôt de bilan a été prononcé quelques mois plus tard: le 4 juin 1997. Nous attendons que les tribunaux se prononcent sur cette malheureuse affaire.

Malgré le versement de la subvention municipale de 155.000 F et une subvention de l'OMS à hauteur de 20 000 F, les sommes dues par le club s'élèvent à plus de 280 000 F. Face à l'incapacité du club à combler ses dettes, L'OMS, La Commission Sport, le Bureau Municipal et le Conseil Municipal ont débattu du devenir du Standard et n'ont pu accepter de combler un déficit dû à un détournement manifeste des fonds publics.

Les habitants de Montataire n'auraient pas apprécié que leurs impôts soient utilisés de cette façon. De même que les autres associations sportives intègres n'auraient pas compris une telle mansuétude.

Le club a donc subi une rétrogradation. Le Standard de Montataire évoluant en inter district nous nous sommes rapprochés de la Ligue de Picardie pour nous conseiller et préserver l'avenir du Football dans notre ville. Elle nous a rappelé l'article 35bis du règlement qui stipule que lorsqu'un club disputant un championnat de ligue Seniors a fait l'objet d'un jugement d'ouverture de redressement judiciaire, il est procédé pour la saison suivante à sa rétrogradation sportive dans la division immédiatement inférieure à celle pour laquelle il aurait été sportivement qualifié.

Le club pouvait donc redémarrer en 1<sup>ère</sup> division.

**Mais le District de football semble ne pas tenir compte de cet article ?**

En effet, le District de Football a décidé de faire redémarrer l'équipe première en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> division et les jeunes au plus bas niveau pour toutes les équipes. Cette décision, contestée par tous, nous a paru très sévère et surprenante.



M. Blanquet, Président du District de Football nous a écrit le 25 juin que si le Standard avait obtenu la possibilité de combler son déficit, quitte à le rembourser en quelques annuités avec le concours de toutes les compétences impliqués dans l'effort de sauvetage du Club, nous n'en serions peut être pas là aujourd'hui.

En d'autres termes la ville donc les habitants devraient payer la facture : je rappelle qu'elle s'élève à 280 000 Francs !

Pour le District, les collectivités territoriales ne seraient-elles qu'une pompe à sous au service du monde sportif ?

**Malgré toutes ces difficultés, le football va reprendre un nouvel élan, comment voyez-vous les choses ?**

Je voudrais m'adresser aux jeunes sportifs de Montataire qui ressentent vivement cette injustice.

Nous travaillons ensemble F.C.M. et Municipalité afin que cette expérience malheureuse ne puisse pas se renouveler et c'est pourquoi très prochainement nous signerons une convention qui permettra de travailler en toute transparence. Je vous lance un appel :

Venez aider une équipe de dirigeants courageuse et déterminée à se battre afin que Montataire retrouve rapidement sa place au sein du football régional.



## NON LE FOOT A MONTATAIRE N'EST PAS MORT !

Interview M. SAROT, Président du Football Club de Montataire

1) *Y-a-t-il toujours du foot à Montataire ?*

Oui, tout d'abord permettez-moi de dire qu'une équipe s'est spontanément constituée avec le concours des élus municipaux, de l'OMS et de nombreuses associations afin de poursuivre tout le rayonnement footballistique de notre ville qui existe depuis des décennies.

2) *Où en est le club aujourd'hui ?*

Actuellement nous avons engagé 10 équipes (1 Vétéran, 1 Seniors, 1 Féminine, 1 de moins de 15 ans, 1 de moins de 13 ans, 2 équipes de Benjamins, 2 équipes de Poussins et 1 équipe de débutants). Cela représente 150 personnes dirigeants compris.

3) *Comment, Monsieur le Président, comptez-vous faire pour développer le football à Montataire ?*

Bien évidemment, il nous faut une équipe "Fanion" avec un comportement sportif et d'amitié sur le terrain. Ensuite nous allons accentuer notre action en direction de la jeunesse de Montataire qui est appelée à remplacer ses aînés dans un avenir proche.

Pour cela nous avons d'ores et déjà mis en place une structure pour ces jeunes avec le concours de sept éducateurs. D'ailleurs, je profite de ce magazine municipal pour lancer un appel afin que les personnes motivées rejoignent notre club pour nous aider à encadrer ces jeunes.



Je tiens aussi à souligner qu'une de mes priorités sera de travailler avec tout le monde et de promouvoir à Montataire un esprit sportif et chaleureux.





## CONCOURS

Nous lançons un concours pour trouver un logo à notre «collectif contre la violence». Si vous avez des idées, n'hésitez pas : envoyez vos projets de dessins ou slogans sur papier libre à l'adresse rappelée plus bas.

Alors à vos plumes !



Jean-Louis Cormontagne

POUR UNE SOLIDARITÉ  
CITOYENNE !

## Ce qu'est le collectif :

- Un ensemble de citoyens décidés à faire cesser l'inadmissible;
- Un groupe de pression agissant dans le respect des lois de la République;
- Un moyen de lutte supplémentaire contre l'insécurité par la réflexion et l'action;
- Un lieu de rencontre pour les habitants de Montataire confrontés à la violence;
- Une possibilité de réconfort pour les victimes de la délinquance;
- Un rassemblement de personnes vivant dans la commune;
- Une occasion de débattre dans la tolérance des problèmes quotidiens;
- Une médiation entre les générations, les individus et les acteurs sociaux et institutions;
- Un recensement des violences de toutes sortes dans notre ville;
- Un cri d'alarme pour se mobiliser avant qu'il ne soit trop tard !

## Ce que n'est pas le collectif :

- Un parti politique;
- Un service municipal;
- Une antenne des administrations de l'Etat;
- Un bureau de dépôt des plaintes;
- Une milice privée ou un comité d'auto-défense;
- Une association d'aide aux victimes ou aux chômeurs
- Un employeur !

«Collectif contre la violence» Maire de Montataire  
B.P. 50309 - 60762 Montataire cedex

## ADRESSES ET TÉLÉPHONES

Association d'aide aux Victimes :  
ADAVIJ : Tél. : 03.44.25.24.24  
Permanence le lundi au CMI de 14 h à 17 h  
et le mardi en Mairie de 14 h à 17 h 30

Association d'aide aux Chômeurs : CAP  
EMPLOI - Permanence le jeudi en Mairie  
de 14 h à 17 h : Tél. 03.44.25.57.07

Mission locale pour l'emploi : 3, square de la  
Libération 60100 Creil - Tél. 03.44.24.22.07

Association J.A.D.E. : (Jeunesse Activités  
Développement Educatif) : Espace Fernand  
Léger, rue de Condé  
60160 MONTATAIRE Tél. 03.44.28.09.30

Conciliateur : permanence salle des Mariages  
Mairie de Montataire tous les mardis  
de 9 h à 11 h.

Tribunal d'instance : rue Jules Michelet  
60100 CREIL Tél. 03.44.25.01.74

Gendarmerie : 72, rue Jacques Duclos 60160  
MONTATAIRE - Tél. 03.44.27.57.14

Bureau de Police de Montataire :  
127, rue Jacques Duclos 60160 MONTATAIRE  
Tél. 03.44.25.57.47

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :  
11, rue Romain Rolland  
60160 MONTATAIRE Tél. 03.44.27.55.31

DISS (Direction des Interventions Sanitaires et  
Sociales) : 47, Ter Boulevard du Général de  
Gaulle 60000 Beauvais  
Tél. 03.44.45.67.25

Bourse du Travail : 10, rue Fernand Pelloutier  
60100 CREIL  
Tél. 03.44.55.48.15

Permanences syndicales :  
CGT : Tél. 03.44.25.42.33  
FO : Tél. 03.44.55.03.73  
CFDT Tél. 03.44.55.49.61  
CFTC Tél. 03.44.55.59.17  
CGC Tél. 03.44.55.59.53

Ligue des Droits de l'Homme :  
Centre Georges Brassens  
4, bis rue Henri Dunant  
60100 CREIL Tél. 03.44.24.54.64

S.A.T.O. : 5, rue Henri Barbusse  
60160 MONTATAIRE - 03.44.27.46.84

C.I.D.F. : 11, rue Aristide Briand  
60100 Creil - Tél. : 03.44.24.28.41



# PARLONS-EN SIGNEZ-LA...

...COLLECTIF CONTRE LA VIOLENCE... COLLECTIF CONTRE LA VIOLENCE...

## CHARTRE DU CITOYEN POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE À MONTATAIRE

«Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants, lorsque les fils ne tiennent plus compte de leurs paroles, lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter, lorsque, finalement, les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus au-dessus d'eux l'autorité de rien et de personne, alors, c'est là, en toute beauté et en toute jeunesse, le début de la tyrannie!»

**PLATON serait-il encore d'actualité 2400 ans après ?**

*La France est le pays des Libertés et des Droits de l'Homme. Néanmoins pour une vie meilleure en société, les Droits s'accompagnent de responsabilités et de Devoirs.*

*Pour mieux vivre ensemble à Montataire,*

Je m'engage à :

- Respecter les autres, leur façon d'être, leurs idées et leur religion afin que l'on me respecte, moi en tant que personne, mes idées et ma religion,
- Respecter mes enfants et mes parents,
- Respecter les représentants des institutions (Ecoles, Mairie, Administrations, Associations, ...),
- Respecter les biens communs (immeubles, plantations, cabines téléphoniques, bus et arrêts de bus, véhicules des sapeurs-pompiers,...), le code de la route et les biens privés (logements, voitures, boutiques,...),
- Observer les règlements des institutions et des associations, et, respecter les us et les coutumes de Montataire,
- Ecouter en respectant l'interlocuteur et dialoguer avec courtoisie,
- Renouer des liens de convivialité et faire preuve de solidarité.

*Partageant cette initiative, je m'engage à observer et faire observer chacun des points énoncés dans cette Charte pour mieux vivre ensemble à Montataire.*

Le citoyen de Montataire

Nom

Prénom

Signature

Adresse :

## ENSEMBLE, ON FAIT BOUGER LES CHOSES

### Actions envisagées dans les prochains mois :

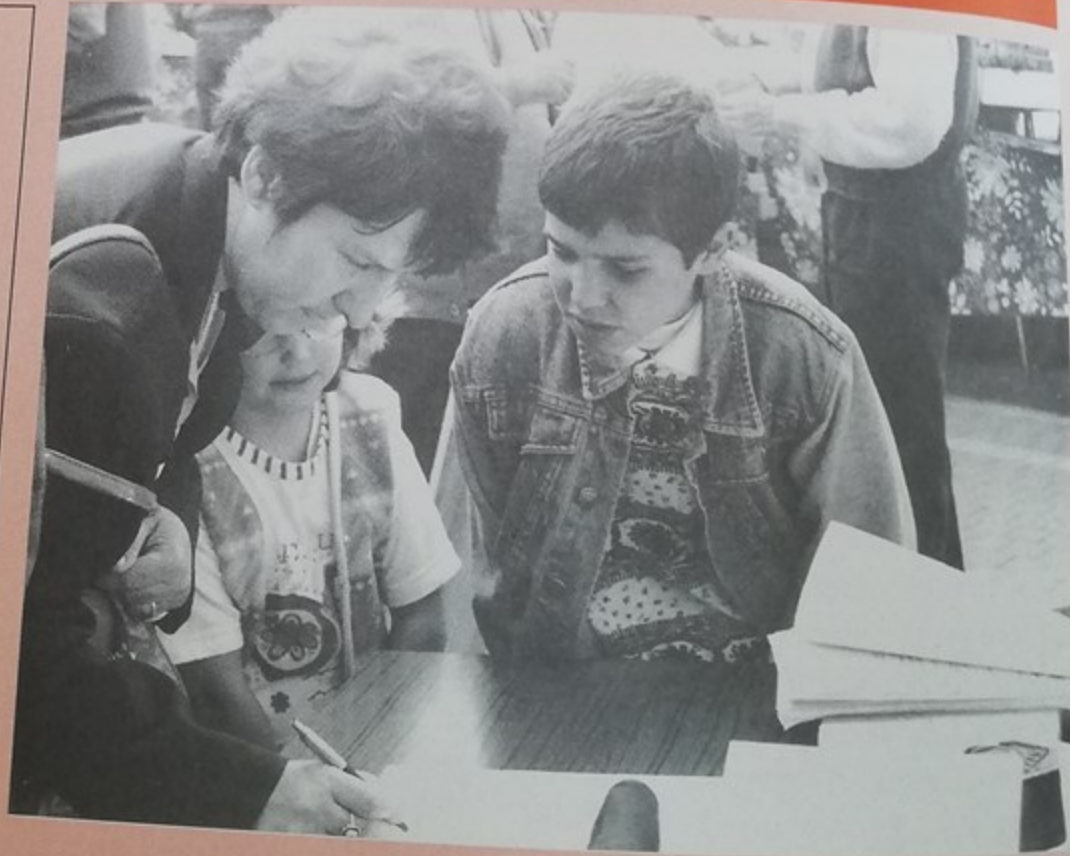
Avec les établissements scolaires volontaires.

En direction des parents d'élèves.

Contacts avec les travailleurs sociaux et les représentants des institutions publiques.

Rencontres avec la population dans les quartiers.

Débats avec les jeunes dans le respect de chacun; et bien sûr, la collecte de signatures de la «Charte du Citoyen pour mieux vivre à Montataire» continue !



Le collectif contre la violence tient à remercier la Municipalité pour cette expression accordée dans le Magazine de la ville.

## ILS VIVENT

### Ils font leur



M. et Mme FRANÇOIS

M. et Mme LEMAIRE





## Les Gens de Montat'



Les fonds de Montataire  
et Nogent :  
"un quartier qui bouge"



DES HABITANTS

La fête, la jeunesse,  
le bonheur d'être ensemble



Jeux inter-frontières  
Montataire - Saint-Maximin



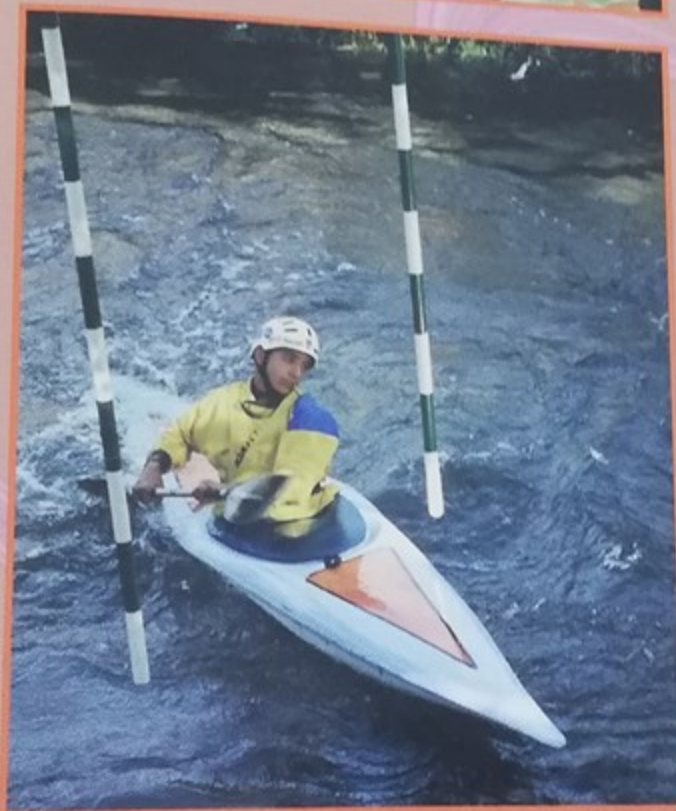
Une sacrée partie  
de rigolade



Les Gens de Montat



La fête des Centres  
sous le soleil  
des Antilles



Championnat  
de  
l'Oise  
de  
canoë kayak



Allez courage pour la première !



Au Centre de loisirs :  
petit minou  
ou  
petit indien ?





**Madame "Courage"**  
Le Maire de Montataire accueille Madame Braquet, mère de Jean-Michel, jeune touriste assassiné voici trois ans au Cambodge. Cette femme courageuse s'engage dans l'action persévérante et juste de la défense des français en danger à l'étranger avec l'association qu'elle préside : "Trop jeune pour mourir".



Montataire a accueilli un gala de soutien à l'association.

Logement

La «  
du j

les trava  
Mi  
un pe  
qu  
che



La jeunesse  
de la popula  
quences dés  
Elle est en  
vivre correc  
table empl  
Or actuelle  
ville, qu'il

m



## Logement Jeunes

### La «Maison du Jeu d'Arc»

#### les travaux débutent

Mieux vaut un petit chez soi, qu'un grand chez les autres



La Maison du Jeu d'Arc

La jeunesse plus que toutes les autres couches de la population subit le chômage et ses conséquences désastreuses.

Elle est en droit cependant d'espérer pouvoir vivre correctement c'est à dire avoir un véritable emploi et un toit.

Or actuellement de nombreux jeunes de notre ville, qu'ils soient célibataires ou en ménage,

continuent à vivre chez leurs parents, ou leur famille. Pour pouvoir avoir leur indépendance ce qui est bien naturel et dans l'ordre des choses, il leur faudrait trouver un logement convenable avec un loyer modéré adapté à leurs ressources souvent très modestes.

Les familles quant à elles ont la même préoccupation et aimeraient que leurs grands enfants prennent leur envol.

Consciente de l'importance de ce problème, la Municipalité a négocié avec d'autres partenaires et l'immeuble-jeunes annoncé va voir le jour, l'accord sur son financement étant obtenu.

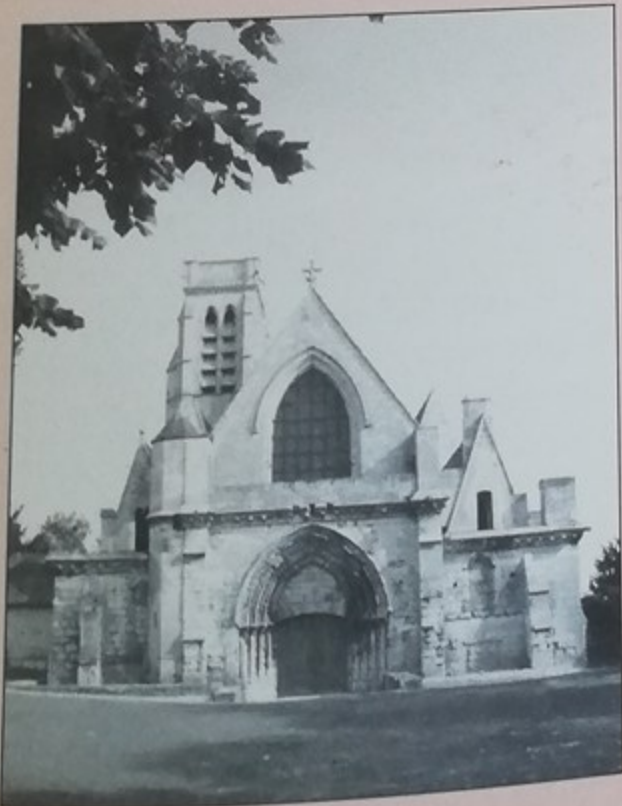
A la place de l'ancien hôtel des 4 Haas qui a été démoli cet été rue Jean Jaurès, face à la Résidence Maurice Mignon, l'OPAC de l'Oise engage la construction du bâtiment qui comportera 29 logements équipés permettant d'accueillir une quarantaine de jeune.

Cette «Maison du Jeu d'Arc» dont la gestion sera confiée au foyer de Jeunes travailleurs de Nogent sur Oise devrait ouvrir ses portes à l'automne 1998.

La «Pose de la 1<sup>re</sup> pierre» de l'édifice aura lieu le 22 Novembre prochain. Conçu comme une forme d'hébergement transitoire, l'immeuble jeunes devrait permettre aux jeunes d'accéder progressivement à l'indépendance et à l'autonomie qu'ils souhaitent, et en définitive à un logement du parc social HLM.

Joël Capet - Adjoint au Maire  
Délégué au logement

## Montataire, mon patrimoine,



Les 20 et 21 septembre ont eu lieu les journées nationales du patrimoine.

Dans beaucoup de villes, des associations se mobilisent pour faire découvrir les richesses patrimoniales de leur cité. Tout au long de l'année, elles en assurent la promotion, parfois la défense.

A Montataire, nous avons un site remarquable autour de l'église et bien d'autres lieux à mettre en valeur, à découvrir. Nous avons un passé riche qui remonte au début de notre ère. L'histoire de notre ville, c'est aussi une partie de l'histoire du mouvement ouvrier et celle-ci vaut bien celle des rois.

La municipalité entend présenter cet héritage, elle est engagée depuis plusieurs années dans la présentation et le renforcement du patrimoine montatairien. Dernièrement et pour ne prendre que cet exemple ce sont trois magnifiques vitraux de l'église qui ont été entièrement restaurés. Une prochaine tranche va compléter ce travail, un renforcement du clocher est aussi prévu.

Je pense qu'il y a la place pour une association dont les buts pourraient être de mettre en œuvre, d'encourager, d'accompagner des actions ou des études visant à mieux connaître et faire connaître l'histoire de Montataire; elle pourrait, par exemple, préparer localement les journées nationales du patrimoine. Si vous êtes intéressés, si cela suscite des réflexions, vous pouvez m'en faire part en laissant un mot à mon intention en mairie.

Alain POISOT, adjoint au Maire

## Vie de la Cité

### FONDS DE MONTATAIRE

25 ans ! ça se fête...

Un quartier ! une association !  
un anniversaire ! une fête ...

Grâce à la vitalité de l'Association des habitants des Fonds de Montataire et de Nogent, au soutien des municipalités concernées, et en particulier à l'aide matérielle, importante et efficace, accordée volontiers par les deux villes, le 7 septembre dernier, la fête célébrant le vingt-cinquième anniversaire de la création de l'Association, correspondant à la naissance du quartier, a été une réussite sous tous les plans.

Cette réussite souligne, dans une époque propice à toutes les violences, que la prise en charge de la vie de quartier par la majorité des habitants et leur collaboration sans réserve avec les élus municipaux contribuent à développer la convivialité dans le quartier, à conserver les installations communes dans un état satisfaisant, donc à promouvoir l'embellissement du cadre de vie et à limiter au maximum les actions de dégradation dans un quartier pourtant très ouvert à l'extérieur, par la présence du collège E. Herriot.

Ce dimanche après midi, tous les habitants du quartier et des alentours avaient été invités à venir participer à la présentation d'un spectacle gratuit, sur l'espace vert du quartier, par un groupe de clowns musiciens qui ont donné différentes aubades dans les rues environnantes, attirant particulièrement les enfants.

Le spectacle sur podium se déroula dans la bonne humeur sur deux thèmes, d'une part, l'humour avec les clowns, un ventriloque et des musiciens atypiques utilisant des objets hétéroclites en guise d'instruments et, d'autre part, le thème de la gymnastique volontaire avec des "ballets" présentés par le club local Vitagym.

Ceux qui aiment tenter leur chance gagnèrent à tous les coups grâce au jeu des enveloppes; les lots ayant été offerts par les commerçants, les entreprises et les organismes locaux.

Une tombola finale permit d'offrir aux plus chanceux de gros lots dont un VTT, un magnétoscope, une télévision, un baptême de l'air.

Les enfants qui avaient pu, gratuitement, participer à un concours de maquillage et pour une somme modique faire un tour de poney, lâcher un ballon ou déguster une part de tarte, se virent distribuer, à la volée, des cadeaux gratuits, à la fin du spectacle.

La sécurité était assurée par les volontaires de l'Association et la Croix-Rouge. Il n'y eut aucun incident.

Naturellement la visite de M. le Maire et de quelques élus fit plaisir à tous.

M. GIRARD



## Vie de la Cité

### OUVERTURE PROCHAINE

d'une antenne

du CENTRE

DE PLANIFICATION

ET D'ÉDUCATION

FAMILIALE

Maison Sociale «Huberte D'Hoker»  
9, rue Henri Barbusse à Montataire

Un lieu d'information

- Réponses aux questions sur la sexualité
- sur la contraception (préservatifs, stérilets, pilules, spermicides)
- L'IVG : Interruption Volontaire de Grossesse
- Se préparer à la vie de couple et à la formation parentale.

### UN LIEU D'ÉCOUTE ET D'ACCUEIL

Assistante sociale, conseillère conjugale et familiale, sage-femme, médecin, psychologue : autant de professionnels tenus au secret médical pour vous informer, conseiller, consulter afin de mieux vous aider.

### OUVERT A TOUS

Hommes et femmes, jeunes et adultes, célibataires et couples.  
Au centre la consultation et les contraceptifs sont gratuits pour les mineurs ou les personnes sans couverture sociale.

## ENVIRONNEMENT

Ne jetez pas n'importe quoi, n'importe où. Des containers à papier, carton, verre, plastique (bouteilles), huile usagée sont à votre disposition.

Comme chaque année, un concours des Maisons Fleuries aura lieu en 1998. Les Montatairiens demeurant en pavillon et désirant y participer peuvent se faire inscrire au Service Technique de la Ville.

Noël, Certains d'entre vous vont acheter des sapins pour la décoration des fêtes de Noël et de fin d'année.

Pour quelques francs de plus, achetez votre sapin avec des racines. La Municipalité les ramassera dans la première ou deuxième semaine de 1998. Ils seront replantés dans le bois communal.

Yves SOUFFLARD  
Conseiller Municipal  
Chargé de l'environnement

### CONTAINERS A VERRE

- 1-Placette de retournement, rue S. Allende
- 1-Parking Résidence Hélène
- 3-Parking Leclerc, rue A. Ginisti
- 1- Rue Romain Rolland
- 1-Rue du Colonel Fabien
- 1-Rue du Chemin Blanc
- 1-Avenue Gabriel Péri
- 1-Avenue Anatole France
- 1-Parking de la Salle de la Libération
- 1-Rue Lénine
- 1-Rue Bessemer
- 1-Rue de Gournay
- 1-Rue Edouard Herriot
- 1-Zone industrielle «Les Bas Prés»

### ESPACES PROPRETÉ

(containers à huile - containers à verre  
containers bouteilles plastique - containers  
journaux - magazines)

- 1-Avenue Anatole France
- 1-Avenue Ambroise Croizat

### CONTAINERS DECHETS VERTS

- 4-Rue Jules Vallès
- 2-A côté du château d'eau (av.A.France)
- 2-Rue Louis Dondeyne
- 2-Sente des Chères Vignes
- 3-Chemin Ferré

### SÉCURITÉ SOCIALE

Vous habitez Montataire,

C'est le secteur n° 1 qui gère votre dossier :

03.44.61.70.43

Votre numéro de sécurité sociale permet de vous identifier, c'est votre passeport "Assurance Maladie".

N'oubliez pas de le reporter sur tous les documents que vous transmettez à la C.P.A.M.

### COLLECTE DE SANG DU 4 AOÛT 1997

Picardie transfusion remercie chaleureusement les 64 généreux donateurs de sang du 4 août 1997.

Votre aide a été très précieuse en cette période sensible des vacances et a permis de sauver des malades.

Montataire, ville solidaire !



## BIBLIOTHÈQUE

Le Service Lecture Publique comprend 2 bibliothèques municipales et un bibliobus :

La bibliothèque Paul Eluard située au centre ville (face à la Mairie annexe)  
4, rue des Déportés - 03.44.25.19.85  
La bibliothèque Elsa Triolet située dans le quartier des Martinets  
Rue Jacques Decour - 03.44.27.58.91

Elles sont ouvertes :



pendant l'année scolaire  
Mardi de 14 h à 18 h.  
Mercredi de 10 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h 30.  
Jeudi de 14 h à 17 h 30.  
Vendredi de 14 h à 18 h.  
Samedi de 10 h. à 12 h.  
et de 13 h. 30 à 17 h.

pendant toutes les vacances scolaires  
La bibliothèque Paul Eluard :  
Mardi, mercredi, jeudi,  
vendredi de 14 h à 17 h.  
Samedi de 9 h à 12 h.  
La bibliothèque Elsa Triolet :  
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et  
samedi de 9 h à 12 h.

### 16<sup>e</sup> EXPOSITION DES ARTISTES DE MONTATAIRE ET DE LA RÉGION du Vendredi 21 au Dimanche 30 Novembre 1997

#### « FORMES ET COULEURS »

Les œuvres produites par les plasticiens amateurs sont présentées rarement au delà du cercle de la famille et des amis. Pourtant ces peintres, sculpteurs souhaitent rencontrer un autre public, désirent échanger leur technique, leur point de vue avec d'autres artistes.

Pour la 16<sup>e</sup> année consécutive, ce moment important de contacts, d'échanges, se traduira par une exposition qui se déroulera pendant plus d'une semaine à la salle de la Libération.

Chaque année, ce sont aussi des découvertes et gageons que cette nouvelle exposition révélera des talents jusque là inconnus.



#### Salle de La Libération

Tous les jours de 17 h 30 à 19 h 30  
Samedi et Dimanche de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h - Fermé le Lundi

## Culture

### EXPOSITION

du samedi 1<sup>er</sup> au  
jeudi 6 novembre 1997

### LES JARDINS RETROUVÉS

L'exposition est une redécouverte des jardins populaires du 19<sup>e</sup> siècle. L'étendue et la diversité du thème amènent à traiter les jardins comme lieux de production, d'agrément ou de recueillement, mais aussi à présenter ceux qui touchent à l'imaginaire, la mythologie ou la religion.

Cette variété donne au jardin un caractère unique et spécifique. Le jardin a une âme, il est le reflet d'une profession, d'une appartenance culturelle et d'une façon de vivre. Ainsi distingue-t-on le jardin de l'ouvrier, du curé ou de l'instituteur du village et du notaire. Ainsi oppose-t-on le jardin conventionnel au jardin exubérant et de création, le jardin exclusivement productif au jardin de l'artiste ou à celui du «bâtitteur de rêves». Dans cette exposition, l'art des jardins est avant tout l'expression d'un art populaire, souvent libre et spontané à la différence des jardins français de l'Ancien Régime dont les critères de beauté étaient tracés, mesurés ou calculés.

Le but de cette exposition n'est ni de faire une énumération exhaustive des techniques passées ni d'offrir un guide pratique de jardinage mais plutôt de redonner le goût et l'envie des jardins.

Exposition ouverte de 9 h à 12 h,  
de 13 h 30 à 17 h.

Inauguration le Vendredi 31 Octobre  
à 18 h 30.

Eglise Notre-Dame  
Entrée libre

### FEU D'ARTIFICE

« Sur le sommet d'un coteau situé à la jonction des deux vallées, entouré d'une abondante masse de verdure qui en masquait la base, se présentait un vieux *château féodal* que les rayons du soleil naissant éclairaient admirablement ».

Ce vieux *château féodal*, c'est celui de Montataire et il est apparu vraiment d'une façon exceptionnelle ce dimanche 13 Juillet. En effet, lors du feu d'artifice de la Fête Nationale, ce fût un spectacle haut en couleur qui était présenté.

Le Château, l'Eglise Notre-Dame, le Petit Château se sont dévoilés sous des lumières inaccoutumées et le public a pu semble-t-il, aborder féériquement quelques pages de l'histoire de "Mons ad Theram".



**ATELIER THÉÂTRE**

Formation de l'acteur : expression corporelle, gestuelle et orale, improvisation, rythme, situation dans l'espace, ...  
 Pour les plus jeunes : initiation sous forme ludique, travail autour de l'imaginaire, ...

**Lundi et Jeudi :**  
 de 18 h 15 à 19 h 15 :  
 Cours jeunes à partir de 11 ans

**Lundi et Jeudi :**  
 de 20 h 30 à 22 h 30 :  
 Cours adolescents et adultes

SALLE DU PALACE

**ATELIER DANSE  
 EXPRESSION CORPORELLE**

Savoir exploiter son corps en développant divers moyens d'expression physique. Sur des bases de musique contemporaine, improvisation et «essais chorégraphiques». Connaissance de soi, création, interprétation, communication, ...

**Mercredi :**  
 Cours d'une heure pour les enfants, à partir de 13 h 30 jusqu'à 18 h (en fonction des âges et des niveaux).

**Mercredi :**  
 Cours pour les adolescents et adultes de 18 h à 19 h 30.  
 Ecole Jean JAURES (Salle de danse)  
 Rue Jean JAURES (face à la poste)



Participation financière : selon les revenus des familles.

Pour le calcul du montant trimestriel, s'adresser au Service Scolaire (mairie annexe) muni du dernier avis d'imposition, du montant des allocations familiales, de la dernière quittance du loyer principal; en accession à la propriété (joindre justificatif).

Les montants de participation trimestrielle pour chaque atelier s'échelonnent de 35 F à 476 F selon les revenus.

**ATTENTION :**

Le calcul de participation auprès du Service Scolaire doit s'effectuer préalablement à l'inscription.

L'inscription est impérative pour assister aux ateliers.

SAMEDI 8 NOVEMBRE 1997 - 20 h 30  
 PARKING AMBROISE CROIZAT  
 (sous chapiteau)

**LES TRÉTEAUX DE FRANCE**  
 JEAN DANET CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL

présentent

**« LE CAPITAINE FRACASSE »**  
 de Théophile Gautier

Adaptation, Mise en scène, Décors : Erik KRÜGER  
 Costumes : Danièle BARRAUD - Peintre : Michel GUYON  
 Combats : Patrice CAMBONI  
 Distribution par ordre d'entrée en scène :

SIGOGNAC	Philippe MAYNAT	CHIQUITA	Laurence DAGAUD
PIERRE - LE PRINCE	Yvan REVOL	LE MARQUIS	François BRUNET
LE TYRAN	Georges TERAN	LE MEDECIN	François BRUNET
LE PEDANT	Georges-A. BECOT	LA MARQUISE	Nathalie GAUFFRE
LEANDRE	Jérémy CLAES	VALLOMBREUSE	Philippe CALVARIO
SCAPIN	Julien ALLARY	VIDALINC	Franck DELRIEU
LE MATAMORE	Corentin MONBUREAU	MERINDOL	Franck LOJEK
SERAFINA	Anne BELLIARD	LAMPOURDE	Jean-Paul ZEHACKER
ISABELLE	Frédérique MICHEL	MALARTIC	Maël GRENIER
ZERBINE	Sandra HONORE	LA RAPEE	Alain UGUEN
LA DUEGNE	Anne ROCHANT	BRINGUENARILLES	Barnaby PLOWRIGHT
L'AUBERGISTE	Grégory DELAUNOIT	PIEDGRIS	Brabim ACHHAL
AGOSTIN	René BRETON	TORDGUEULE	Georges SAINT-JALMES



Créé en 1836, « Le Capitaine Fracasse » relève du roman historique ou de cape et d'épée. Mais le romancier manipule ses personnages, parfois schématiques ou conventionnels, sans véritable souci de vraisemblance. L'oeuvre valorise surtout le plaisir gratuit de raconter, de se livrer au pastiche et à la parodie. Théophile Gautier s'adonne aussi à l'une de ses passions favorites : la reconstitution d'une société disparue.

«Le Capitaine Fracasse» propose aussi une réflexion baroque sur le théâtre et le jeu des apparences et de la réalité.

**Tarif à la réservation :**

- Plein tarif: 90 Fr au lieu de 120 Fr
- Tarif collectivités : 60 Fr au lieu de 90 Fr
- Tarif scolaires: 35 Fr au lieu de 45 Fr

Réservation : Service Culturel

3, rue de Condé - MONTATAIRE - 03.44.24.69.97



## Associations

Le PHOTO-CLUB de MONTATAIRE  
et le COMITÉ des FÊTES  
organisent  
"Le CONCOURS PHOTO 1997"  
Thèmes : BATEAU... REGARD sur la PUB !



Photo-club de Montataire

Dépôt des photos le vendredi 17 Octobre 1997 avant 17 h dernier délai : au Service Culturel, à la Résidence des Personnes Agées ou à l'accueil de la Mairie.

Le règlement avec le bulletin de participation est à retirer à :

- l'accueil de la mairie,
- la mairie annexe,
- au C.M.I.,
- au Service Culturel,
- la Résidence des Personnes Agées,
- chez les commerçants ayant l'affiche du concours en vitrine.

L'exposition des photos sélectionnées par le Jury se fera dans les locaux de la Résidence des Personnes Agées du 20 au 26 octobre 1997 de 10 h à 17 h.

Les réunions du PHOTO CLUB se tiennent au "Petit Château", à partir de 20 h 30, le jeudi des semaines paires.

### ALCOOL :

#### UNE MAIN TENDUE

- Au malade qui veut s'en sortir
- A ceux qui veulent aider un proche victime de l'alcool

#### UNE EQUIPE SYMPATHIQUE ET DYNAMIQUE

Pour vous donner espoir, confiance, amitié, pour vous montrer les chemins de la guérison, les anciens malades sont les mieux placés.

#### CONTACTEZ VIE LIBRE

A Montataire  
Pierre - Paulette 03.44.24.04.00  
Jean-Luc : 03.44.24.41.58  
ou 03.44.27.43.61  
Evelyne - Freddy : 03.44.24.12.70

### JARDINIERS

La Société d'horticulture  
et de tempérance  
procédera

à sa remise de cartes 98

Les samedis

8 et 15 novembre 1997

au sous-sol B

Mairie

COMITE FEMMES  
SOLIDAIRES U.F.F.  
MONTATAIRE  
Local associatif Le Bray  
7 rue Etienne Duwes  
60160 Montataire  
Tél. : 03.44.27.54.08  
Le mardi de 14 h à 16 h 30

### ATELIER COUTURE

Si vous manquez de temps, d'expérience pour raccourcir modifier un vêtement, nous pouvons vous aider contre une participation minimum.

### CLARA MAGAZINE A FÊTÉ SES 10 ANS

Clara-Magazine donne la parole aux femmes.

Elles disent la fragilité de leur vie avec le chômage, la précarité, le travail à temps partiel, les inégalités persistantes. Mais aussi leurs luttes et leurs succès.

### CONTES

Des amies conteuses sont à votre disposition pour le plaisir des plus petits.

### ATELIER SPORT

Quelques unes d'entre nous aimeraient créer un club de marche.

Si vous voulez prendre du temps pour vous détendre, venez vous inscrire.

### ÉCRITURE

Nous écrivons toutes et tous.

Vos petits mots, vos actes d'amour,

Vos révoltes, vos pensées

Tout est à publier

Espérant créer un atelier d'écriture libre (expression orale, écrite)

En septembre, nous créerons un groupe de paroles avec un travail sur la mémoire et l'histoire.

SI UNE OU PLUSIEURS ACTIVITÉS

VOUS INTERESSENT,

CONTACTEZ-NOUS POUR NOTRE

PLUS GRAND PLAISIR



## Associations

### CAP EMPLOI

Président : Jean-Paul LEGRAND  
Secrétariat : Claudie NORMAND  
Trésorerie : Denise CHANAL

#### Permanence d'aide et d'information aux chômeurs et salariés précaires du bassin creillois à la Mairie de Montataire.

Tous les jeudis - Sous-sol B de la mairie de 14 h à 17 h.  
Cap emploi est une association déclarée au journal officiel  
Ce Comité d'Action pour l'Emploi du Bassin Creillois agit pour le  
contrôle des fonds publics par les chômeurs.

Si vous ne pouvez vous déplacer téléphonez  
aux horaires de la permanence

au 03.44.25.57.07

Siège social : 24, rue du Plessis Pommeraye à Creil  
uniquement correspondance, permanences dans les mairies et salles municipales  
Cotisation annuelle : 20 frs

### ASSOCIATION BATTANTS SERVICE SOLIDARITÉ

L'accompagnement scolaire de  
Montataire reprend son activité, nous  
avons besoin de vous !

Que vous soyez jeune ou adulte  
Donnez une heure par semaine à des  
enfants de primaire et de 6<sup>e</sup> :

- pour les aider dans leur travail scolaire,  
lire une histoire ou jouer avec eux.

- cette action est menée par l'association  
ABSS, la Municipalité et la Caisse  
d'Allocations Familiales.

Pour nous joindre :

Appeler au 03.44.27.53.76 aux heures des  
séances ou venez nous rencontrer au local  
sous le Centre Commercial des Martinets.

• le lundi

• le mardi

• le jeudi

• le vendredi

de 16 h 30 à 18 h.

### SOS MUCOVISCIDOSE

#### Le développement des soins à domicile

Créée en novembre 1988 (J.O. du 14/12/88), SOS Mucoviscidose est  
une association au service des malades et de leur famille, 7 jours sur 7, 24  
heures sur 24, et a pour objectif l'amélioration de la qualité de vie. Pour  
cela, l'association développe les soins à domicile en fournissant du maté-  
riel médical, des compléments nutritionnels et organise des journées de  
formation pour différents publics. Les adhérents bénéficient d'aides à la  
scolarité, à la formation, aux vacances et à la pratique sportive. D'autres  
avantages leur sont également offerts : prises en charge du forfait journal-  
lier, des vitamines, des frais de location de l'Eurosignal pour les attentes  
de greffes, des protocoles de Pulmozyme® (RhDNase).

Régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, SOS Mucoviscidose est fiscalement  
reconnue d'utilité publique ce qui permet aux donateurs de déduire la  
somme versée à l'association de leur revenu imposable. Pour tous rensei-  
gnements dans votre région.

M. Eric VANNIER - Tél. : 01.39.90.98.56

### Association MYCOLOGIQUE

#### Prochaines sorties

Samedi 25 Octobre

départ Place de la Mairie à 9 h - Ch. Studler - 03.44.25.61.71

Samedi 8 Novembre

départ Place de la Mairie à 14 h - R. Duez - 03.44.29.79.59

Samedi 15 Novembre

départ Place de la Mairie à 9 h - J. Roger - 03.44.25.21.29







# TOUT CE QUI EST HUMAIN EST NÔTRE

Le comité du S.P.F. est composé de douze bénévoles. Il est subventionné à hauteur de 5000 F. annuel par la Municipalité. Un local est mis à sa disposition, les transports de marchandises pour actions et réceptions sont également pris en charge.

Le comité aide de plus en plus de familles en grandes difficultés, signalées par le service social et le Conseil général.

Il organise des braderies qui sont ouvertes à tous. Les sommes modestes demandées pour quelques vêtements, permettent d'acheter de la nourriture, le comité reçoit également des surplus de la Communauté Européenne.

Au local, les amies donnent des conseils dans le respect de la dignité des personnes. Le SPF développe aussi la solidarité dans le monde en impliquant un engagement actif et en évitant l'assistanat.

Le local du SPF est ouvert tous les lundis et vendredis de 14 h.00 à 16 h.00 au 13 rue du 19 Mars 1962 Tél. 03.44.27.16.64. Vous pouvez aussi contacter les amis de l'association que vous connaissez.

### Prochaines actions du SPF MONTATAIRE

- Loto ouvert à tous jeudi 23 Octobre 97 à 14 h.30 à la RPA
- Collecte de vêtements : dépôt au local aux heures d'ouverture
- Chaque année : une sortie à la mer pour les enfants «oubliés des vacances» grâce à l'activité des bénévoles dont vous pouvez faire partie.

### UNION NATIONALE DES RETRAITÉS ET PERSONNES AGÉES

Association régie par la loi de 1901, à la suite de l'Union des Vieux Travailleurs de France, créée en 1945, puis de l'Union des Vieux de France.

L'Union Nationale des Retraités et Personnes âgées a pour but de :

- créer et impulser, au niveau national un large rassemblement de personnes décidées à défendre et améliorer les droits et intérêts des retraités, pré-retraités et personnes âgées, quels que soient leur âge, leur sexe, leurs convictions politiques, philosophiques ou religieuses, leur nationalité.

- revendiquer les mesures économiques, sociales et sanitaires nécessaires à cet aboutissement.
- lutter pour le respect des avantages acquis et leur amélioration.

- informer aussi largement que possible, les retraités de la situation économique, sociale et sanitaire les concernant.

- informer ses adhérents de leurs droits et intérêts, orienter, coordonner leurs actions en vue de les défendre et les améliorer.

- promouvoir et soutenir toutes activités culturelles et de loisirs propres à mieux vivre leur retraite.

### QUELQUES DATES A RETENIR :

- Mercredi 15 octobre 1997 : sortie à Marolles, Kermesse de la Bière.
- Jeudi 30 octobre 1997 : goûter aux Anciens, Salle de la Libération.
- Jeudi 13 et vendredi 14 novembre 1997, remise des timbres, Salle de la Libération.
- Jeudi 5 février 1998 : Galette des Rois, Salle de la libération.
- Jeudi 4 juin 1998 : Assemblée Générale de la Section, Salle de la Libération.

PERMANENCE : Tous les Jeudis, local de la Section, 81, rue Jean Jaurès de 9 h 30 à 11 h 30.

**UNRPA**  
Section de MONTATAIRE  
BP 201-44  
60761 MONTATAIRE  
Tél. 03 44 25 71 54

### Vivre !

N° 7 - Octobre 1997

Directeur de la Publication :  
**Jean-Pierre Bosino**

Directeur de la Communication :  
**Jean-Paul Legrand**  
Tél. : 03.44.25.57.07  
Fax : 03.44.28.05.09

Maquette-Conception-Composition :  
**Micheline Bordez,**  
**Bruno Giordano,**  
**Chantal Maupas,**

Impression :  
**Manuel Fernandes, Véronique Bendemagh**  
Photos :

**Jean-Louis Cormontagne**  
Impression quadri :  
**Imprimerie RDC Noailles**

Direction de la Communication  
**Rue André Ginisti - 60160 Montataire**  
Tél. : 03.44.25.57.61  
Télécopie : 03.44.25.29.72

**Vivre !**  
est une publication de la ville de Montataire



tivités

# À MONTATAIRE

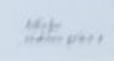
Animations et spectacles  
place de la Mairie et cité des Martinets

## TELETHON 97

5 et 6 décembre

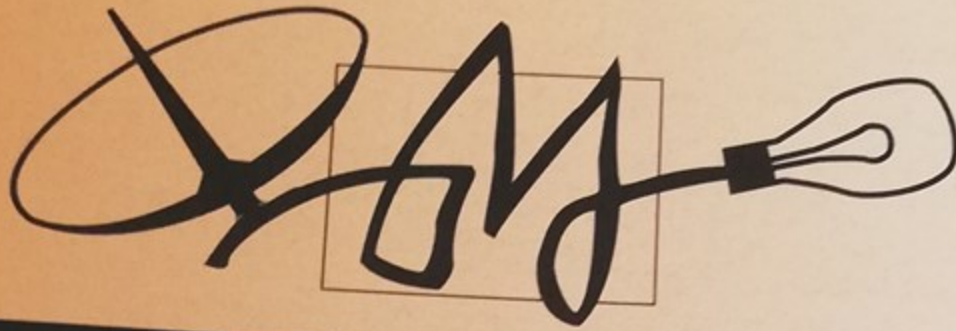


**“Gènes-  
médicaments”  
un progrès  
pour la vie.**





# RÉGIE COMMUNALE DU CÂBLE ET D'ÉLECTRICITÉ



Câble : **Soyez branchés**



28 OCTOBRE : Naissance du CANAL LOCAL  
Les informations locales en infographie en permanence sur le réseau câblé, chez vous 24h sur 24h.  
**MONTATAIRE : UNE LONGUEUR D'AVANCE SUR L'AVENIR**

ABONNEZ-VOUS :  
**Tél. : 03.44.27.57.38**

